



Anael Travail Temporaire  
Anael Régie Sécurité  
DSN Fin Contrat Travail Unique  
(FCTU)

Version V9R5

---

## **Copyright © 2025 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaisssez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissiez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Anael Travail Temporaire Anael Régie Sécurité V9R5

Date de publication : 14 novembre 2025

Code du document : 1.0

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	6
Prérequis.....	6
Documents liés .....	6
Avertissement .....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Mise en place.....</b>	<b>7</b>
Mise en place de la nature de déclaration 07 – Fin de Contrat Travail Unique (FCTU) en DSN ...	7
<b>Chapitre 2 Paramétrage du contrat.....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 3 Fonctionnement .....</b>	<b>15</b>



## À propos de ce manuel

Ce document détaille la mise en place au sein d'Anael Travail Temporaire & Anael Régie Sécurité de la Fin de Contrat Travail Unique (FCTU) dans la DSN.

La DSN de type FCTU permet d'informer France Travail et les organismes de prévoyance de la fin d'un contrat de travail.

A chaque fin de contrat de travail, l'employeur a l'obligation de transmettre :

- une attestation employeur à France Travail : les données sont transmises dans le flux DSN
- une version signée de cette attestation au salarié : les ETT sont dispensées de cette obligation **sauf pour les CDI Intérimaires** qui en font expressément la demande.

France Travail a communiqué sur le format de cette attestation qui doit respecter la Norme d'Echanges Optimisée des Données Sociales (NEODES) à compter du 1er juin 2021.

A partir des données transmises dans la FCTU, il vous sera possible depuis le site de France Travail dans votre espace employeur de rematérialiser l'attestation et l'imprimer au format NEODES pour votre salarié.

<https://www.francetravail.fr/employeur/vos-declarations-et-cotisations/la-fin-de-vos-contrats-de-travail/lattestation-employeur-destinee.html>

Notes DSN-INFO :

[http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a\\_id/2130/](http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/2130/)

[http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a\\_id/2131/](http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/2131/)

[http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a\\_id/2062](http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/2062)

## Public concerné

Utilisateurs Anael TT/RS

## Périmètre du document

V9R5

## Prérequis

Être en version V9R5 au dernier niveau de PTF.

## Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans *Documentation Central*, tel que décrit dans la section « Contacter Infor ».

## Avertissement

Les captures d'écrans qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans le présent document.

## Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products>.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

# Chapitre 1 Mise en place

**Ce chapitre de « Mise en place » de la DSN FCTU n'a plus lieu d'être à partir de la norme 2023 car l'installation est faite automatiquement à chaque installation d'une nouvelle norme DSN.**

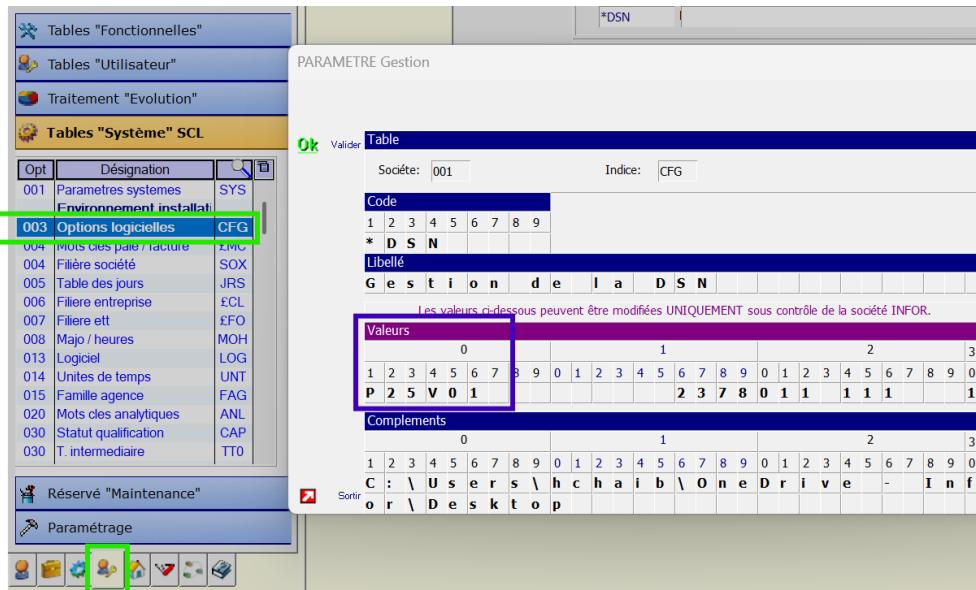
## Mise en place de la nature de déclaration 07 – Fin de Contrat Travail Unique (FCTU) en DSN

Il est pré-requis d'être en DSN norme 2025 et supérieures et au dernier niveau de PTF.

Il faut vérifier d'être en norme P25V01.

Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Systèmes », Options logicielles, \*DSN

Vérifier les valeurs de 1 à 6, P25V01 doit être indiqué, le cas échéant procéder à l'installation de la norme

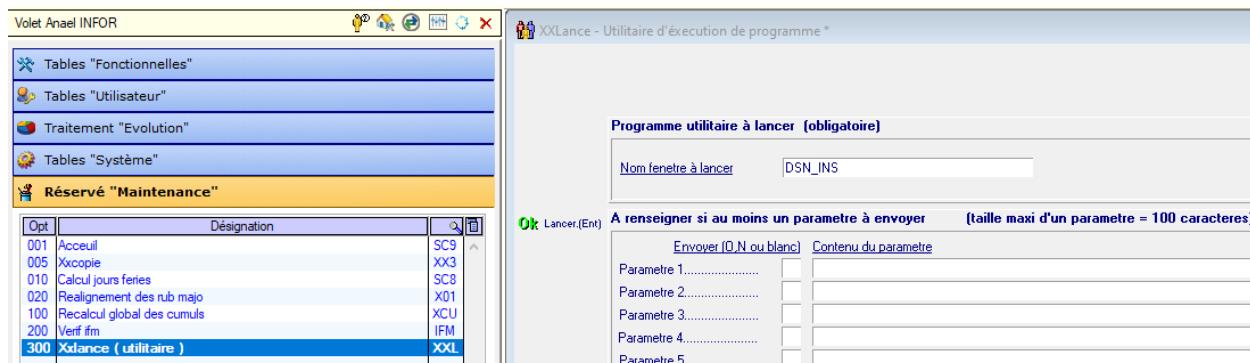


Installation de la norme :

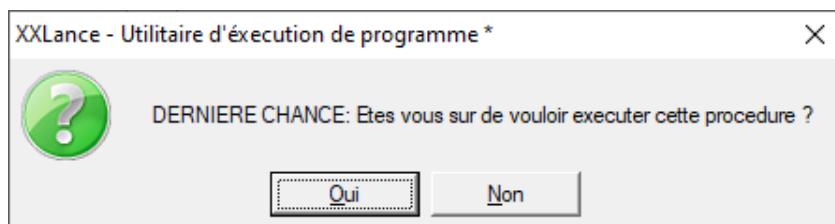
Installer le dernier niveau des tables Excel suivantes dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif :

- DSREFDP1.xlsx
- DSREFP1.xlsx
- DSREFRP1.xlsx

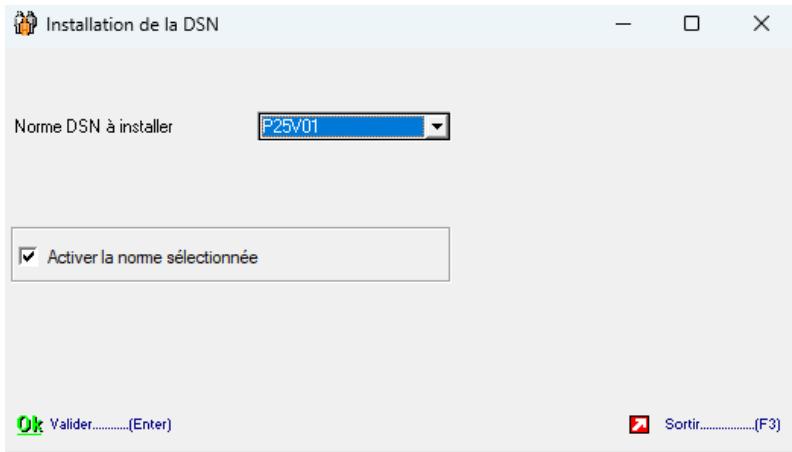
Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réservé Maintenance », lancer l'option « XXLance » et exécuter le programme DSN\_INS afin de mettre à jour la norme de DSN 2025 :



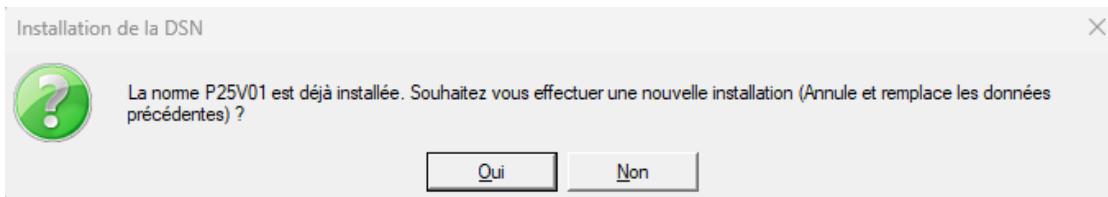
Cliquer sur Ok Lancer



Répondre 'Oui'



Cliquez sur Ok valider



Répondez 'Oui', et vous avez ce message indiquant l'installation terminée :



Depuis le menu Installation > Tables Système > Nature déclaration DSN (D02), vous devez avoir l'ajout de la déclaration Fin Contrat Travail Unique en code '07' :

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
01	DSN Mensuelle	08	
02	Signal Fin contrat travail		
04	Signalement Arrêt de travail	09	
05	Signal Rep. suite Arrêt trav.		
06	Reprise historique		
07	Fin Contrat Travail Unique		

## Mise en place

PARAMETRE Gestion

**Ok Valider** Table

Société: 001	Indice: D02							
Code								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	7							
Libellé								
Fin Contrat Travail Unique								
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.								
Valeurs								
0		1		2		3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	1	2	3	4	5	6	7	8
Compléments								
0		1		2		3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	1	2	3	4	5	6	7	8
<input checked="" type="checkbox"/> Sortir								

Ce code est véhiculé en rubrique S20.G00.05.001 :

### Nature de la déclaration

S20.G00.05.001

#### Declaration.Nature



CCH-11 : Si la rubrique "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est renseignée avec la valeur "08 - Signalement Amorçage des données variables", alors un et un seul bloc "Individu - S21.G00.30" ou un et un seul bloc "Individu non salarié - S89.G00.91" doit obligatoirement être présent dans la déclaration.

CST-11 : Lorsque le message est transmis en machine to machine, les envois S10 contiennent une et une seule déclaration S20



1. -- X [2,2]



01 - DSN Mensuelle

02 - Signalement Fin du contrat de travail

04 - Signalement Arrêt de travail

05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail

07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique

08 - Signalement Amorçage des données variables

## Chapitre 2 Paramétrage du contrat

Le paramétrage ci-dessous n'est à mettre en place que si vous avez le module CDII.

Aller dans l'onglet « Installation », boite « Tables utilisateurs », Question profil contrat

PARAMETRE Gestion

Table									
Société:	001	Indice:	PR3						
<b>Code</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S								
<b>Libellé</b>	D	S	N	G	e	s	t	i	o
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.									
<b>Valeurs</b>	0	1	2	3	0	1	2	3	4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
D	O								
<b>Complements</b>	0	1	2	3	0	1	2	3	4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
<input checked="" type="checkbox"/> Sortir									

PARAMETRE Gestion

Table									
Société:	001	Indice:	PR3						
<b>Code</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X								
<b>Libellé</b>	D	S	N	-	G	e	s	t	o
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.									
<b>Valeurs</b>	0	1	2	3	0	1	2	3	4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
D	I								
<b>Complements</b>	0	1	2	3	0	1	2	3	4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
<input checked="" type="checkbox"/> Sortir									

## Paramétrage du contrat

Enfin Aller dans l'onglet « Installation », boite « Tables utilisateurs », Réponse profil contrat

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
DS6203	Date Notifical"Rupture Contrat		
DS6204	Date Signature Convent"Rupture		
DS6205	Date Engagt Procéd.Licenciemt		
DS6302	Date de début de Préavis		
DS6303	Date Fin de Préavis		

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
DX4112	Mutation : Ancien SIRET		
DX4114	Mutation : Ancien n° Contrat		
DX6208	Transaction en cours		
DX6211	Nb Mois Préavis utilis.dansCSP		
DX6218	Nb Mois Préavis utilis.dansPAP		
DX6301	Type Réalisat"PaientPréavis		

Ces caractéristiques sont à ajouter au contrat socle CDI.

Exemples :

**Date de notification de rupture** : Saisir la date dans la case « Fin de validité »

The screenshot shows the 'PROFIL' application interface. On the left, there's a 'CHARACTERISTIQUE' list with 'ITEMS' and 'Contract' filters. In the center, a 'PARAMETRES Sélection' dialog box is open, displaying a table of codes and descriptions. At the bottom, there's a 'VALIDER.(Enter)' window with various fields, including one labeled 'Fin de validité' which is highlighted with a red border.

**Préavis** : il est nécessaire d'indiquer si le préavis a été effectué ou non.

*Préavis de fin de contrat S21.G00.63*

Délai de prévenance que doit respecter celui qui prend l'initiative de rompre le contrat de travail.

Type réalisation et paiement du préavis S21.G00.63.001  
 Date de début de préavis S21.G00.63.002  
 Date de fin de préavis S21.G00.63.003

The screenshot shows a software application window titled 'PARAMETRES Sélection'. A list of items is displayed in a table with columns 'Code' and 'Désignation'. One item, 'DX6301 Type Réalisat&PaiementPréavis', is highlighted with a red border. In the background, another window titled 'PROFIL' is visible, showing tabs for 'ITEMS' and 'CARACTÉRIQUE'.

**Validation** (Validér..(Enter))

**Abandon.(aF3)**

**Code**  
 Famille: DX DSN-Gest'Info.Fin CTR BI 62-63  
 Code:   
**Profil**  
 Commentaire 1:   
 Commentaire 2:   
 Rens. 1:   
 Rens. 2:

Dans la case « commentaire 1 » il faut saisir un des codes ci-dessous : (*sur 2 caractères*)

S21.G00.63

- 03 - préavis non effectué et non payé
- 10 - préavis non effectué non payé dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- 50 - préavis non effectué et payé dans le cadre d'un congé de reclassement
- 51 - préavis non effectué et payé dans le cadre d'un congé de mobilité
- 60 - Délai de prévenance
- 61 - préavis non effectué et non payé dans le cadre du parcours d'accompagnement personnalisé (PAP)
- 90 - pas de clause de préavis applicable

## Paramétrage du contrat

Si la caractéristique n'est pas saisie, le logiciel va générer par défaut le code 90 « pas de clause de préavis applicable ».

Si vous effectuez la saisie d'un « type de réalisation », il sera nécessaire de saisir les dates de début et de fin de préavis.

Code	
Famille	DS DSN Gestion dates Blocs 62-63
Code	6302 Date de début de Préavis
Profil	
Commentaire 1	<input type="text"/>
Commentaire 2	<input type="text"/>
Fin de validité	<input style="border: 2px solid red;" type="text"/>
Rens 2	<input type="text"/>

Code	
Famille	DS DSN Gestion dates Blocs 62-63
Code	6303 Date Fin de Préavis
Profil	
Commentaire 1	<input type="text"/>
Commentaire 2	<input type="text"/>
Fin de validité	<input style="border: 2px solid red;" type="text"/>
Rens.2	<input type="text"/>

Dans le contrat socle CDI il faut renseigner le motif de fin de contrat et la date de fin réelle. Si le dernier jour travaillé est différent de la date de fin réelle il faut le préciser ici :

Motif fin de contrat	
Motif fin	B5 DEMISSION
Fin réelle	25/09/2025
Dernier jour travaillé	<input style="border: 2px solid red;" type="text"/>

Si vous n'indiquez rien, la date du dernier jour travaillé sera celle de la date de fin réelle du contrat.

Précision : il faut fermer la lettre de mission avec le même motif que celui du contrat socle CDI.

## Chapitre 3 Fonctionnement

La nature 07 – Signalement Fin de Contrat de Travail Unique (FCTU) est prête à l'utilisation selon le même mode opératoire que la nature 02 - Signalement Fin de Contrat de Travail.

The screenshot shows the Anael software interface. At the top, there is a header with fields for 'Mois' (Month), 'Nature Déclaration' (Declaration Type), 'Type Déclaration' (Declaration Category), 'Fraction Déclar.' (Declared Fraction), and 'Lots de' (Lots). Below this is a section titled 'Vue 1'. In the center, there is a tree view of declaration types and a detailed table of parameters. The table has columns for 'ID Déclar.', 'Mod. Man.', 'Top Gen.', and 'Txt'. The table shows several rows, with row 7 highlighted in blue. The bottom part of the dialog shows a list of codes and their descriptions:

Code	Désignation
01	DSN Mensuelle
02	Signal Fin contrat travail
04	Signalement Arrêt de travail
05	Signal Rep. suite Arrêt trav.
06	Reprise historique
07	Fin Contrat Travail Unique

La nature de déclaration 07 (FCTU) ne se déclenche que sur des lots de traitements fermés.

Pour Anael RS, tous les contrats fermés lors de la période traitée sont pris en compte.

Pour Anael TT, seuls les contrats CDI intérimaires fermés lors de la période traitée sont pris en compte.

Afin de permettre la constitution de l'Attestation Employeur, le FCTU doit être autoporteur et contenir les éléments relatifs aux paies du dernier mois de paie (« mois M ») et du mois précédent (« mois M-1 »).

Lorsque vous générez une DSN de nature '07', le système affichera de manière automatique le lot du mois précédent en lot de début afin de récupérer les données en paie sur M-1.

Exemple :

Génération DSN de type '07' sur le mois de mai avec :

- un bloc 50 pour le mois de mai M
- un bloc 50 pour le mois d'avril M-1

Versement Individu (50)	
Date de versement : 11/05/2021 - N° de versement : 01	11052021
S21.G00.50.001	
Rémunération (51)	
Prime, gratification et indemnité (52)	
Autre élément de revenu brut (54)	
Base assujettie (78)	
Régularisation de prélèvement à la source (56)	
Régularisation affiliation retraite complémentaire (83) - Date de versement : 11/05/2021 - N° de versement : 01	
Ancienne base assujettie déclarée à tort (95) - Date de versement : 11/05/2021 - N° de versement : 01	
Date de versement : 11/06/2021 - N° de versement : 01	11062021
S21.G00.50.001	
Rémunération (51)	
Prime, gratification et indemnité (52)	
Autre élément de revenu brut (54)	
Base assujettie (78)	
Régularisation de prélèvement à la source (56)	
Régularisation affiliation retraite complémentaire (83) - Date de versement : 11/06/2021 - N° de versement : 01	
Ancienne base assujettie déclarée à tort (95) - Date de versement : 11/06/2021 - N° de versement : 01	

Edition contrôle des structures : il est possible de contrôler les structures individuelles en cochant le sélecteur « FCTU ».

